



Rapport du Forum de la Gouvernance de l'Internet (IGF)



SOMMAIRE

1. Introduction : contexte et importance	3
L'agenda réalisé au cours du forum est le suivant :	4
2. Déroulement du programme	5
Panel 1 : Les technologies émergentes :.....	8
Panel 2 : l'inclusion numérique et	10
Panel 3: la régulation des contenus en ligne	12
Panel 4: la protection des données personnelles:	13
3. Conclusion	15
4. Quelques images du séminaire	16



1. Introduction : contexte et importance

Le Forum sur la Gouvernance de l'Internet (IGF), tenu le 24 octobre 2024 à la Maison des jeunes d'Amadahomé à Lomé, a constitué une étape majeure dans l'analyse des défis numériques contemporains, avec un focus particulier sur l'Intelligence Artificielle. Placé sous le thème «Innovation de rupture et IA : Avancées, Opportunités et Enjeux pour le Togo», cet événement a été organisé par le Chapitre Togolais de l'Internet Society. Il visait à explorer les réalités des technologies émergentes, les opportunités qu'elles offrent pour le développement numérique du Togo, ainsi que les défis liés à leur régulation dans les contextes local et global.

Ce forum s'inscrit dans les efforts nationaux pour accompagner la transformation numérique et mettre en place un cadre de gouvernance adapté, conciliant innovation, protection des droits numériques et gestion efficace des technologies disruptives. Il a également permis de réaffirmer le rôle de la Gouvernance de l'Internet en tant que processus multipartite, impliquant le gouvernement, la société civile, le secteur privé, la communauté technique et le monde académique dans une réflexion collective sur l'avenir de l'Internet.

Organisé en format hybride, l'événement a rassemblé 86 participant•e•s en présentiel et a touché un public élargi de plus de 1 000 personnes en direct sur Zoom et via les réseaux sociaux du Chapitre Togolais de l'Internet Society.

L'agenda réalisé au cours du forum est le suivant :

Horaire	Intitulé
08:00 - 09:00	Arrivée & mise en place
9:00 - 10:00	Atelier: Cybersécurité (ANCy, CDA)
10:20 - 10:55	<p>Cérémonie d'ouverture:</p> <p>Message de Anja Gengo, Secrétariat des Nations Unies pour la Gouvernance de l'Internet</p> <ul style="list-style-type: none"> • Message de Amrita Choudhury, Présidente de l'IGFSA • Discours de Mr Francis ANDRIANARISON, Représentant de la Résidente Permanente du PNUD • Discours du Président du Chapitre Togolais de Internet Society, Emmanuel Agbenonwossi
11:05 - 12:10	<p>Keynote: Intelligence Artificielle et Innovation de Rupture : Explorer l'Inconnu, Saisir les Opportunités et Affronter les Défis du Togo.</p> <p style="text-align: center;">Pr. Akodah AYEWOADAN, Enseignant Chercheur, Université de Lomé</p>
12:10 - 13:00	Session Photo et Pause Café
13:00 - 13h-30	<p>Panel 1 : Les technologies émergentes : Discuter des implications de l'IA, Machine Learning sur la gouvernance de l'Internet au Togo</p> <p>Modérateur: Mlle Jessica ACOHIN THON</p> <p>Panélistes: GIZ/ProdiGIT - Teolis/Cafe Informatique - Pr. BATANA - Université de Lomé (EPL) -</p>
13:30 - 14h30	<p>Panel 2 : L'inclusion numérique et l'accès équitable.</p> <p>Modérateur: Mr Primus GUENOU</p> <p>Panélistes: GIZ/ProdiGIT - Café Informatique - MJL - Mr Norbert GLAKPE</p>
14:30 - 15:50	<p>Panel 3 : La régulation des contenus en ligne : Examiner les défis liés à la modération des contenus et la désinformation.</p> <p>Moderateur: Mr Elogo Emmanuel AGBENONWOSSI</p> <p>Panélistes: HAAC - Assemblée Nationale - LBS - MCMC - Ordre des Avocats - CONAPP - Mr Guillaume DJONDO - OTM - FIJEEF</p>
16:00 - 16:30	Pause Déjeuner
16:30 - 18:00	<p>Panel 4 : La protection des données personnelles : Promouvoir la mise en œuvre d'un cadre robuste de protection des données au Togo.</p> <p>Moderateur: Mr Seyram ADIAKPO</p> <p>Panélistes: ATD - ANID - Assemblée Nationale - ATOS - Zetes People ID - MSPC - LBS</p>
18:00 - 18:10	Cérémonie de clôture + Communiqué

2-Déroulement du programme

Atelier sur la cybersécurité

La session sur la cybersécurité, animée par M. Komla TCHALLA, formateur chez Cyber Defense Africa, a mis en lumière les aspects techniques et pratiques de la protection numérique. L'accent a été placé sur la sensibilisation aux menaces qui pèsent à la fois sur les utilisateurs et sur les infrastructures numériques. La présentation a débuté par une introduction aux notions de base en cybersécurité, suivie de témoignages de participant•e•s ayant été victimes de piratages, notamment de leurs comptes en ligne.

Parmi les menaces abordées, le phishing a été particulièrement discuté. Cette méthode de fraude consiste pour les attaquants à tromper les utilisateurs pour leur soutirer des informations sensibles. M. TCHALLA a révélé que 85 % des incidents de cybersécurité sont liés à des erreurs humaines, soulignant ainsi que l'humain reste souvent le maillon le plus vulnérable en matière de sécurité numérique.

Les rançongiciels ont également été évoqués. Ce type d'attaque empêche l'accès aux données ou à la machine de la victime, généralement en exigeant une rançon pour les débloquer. L'intervenant a aussi présenté la technique de l'attaque dite de «l'Homme du Milieu» (Man in the Middle), où un attaquant intercepte les communications entre deux parties pour voler des informations sensibles (comme des mots de passe ou des données bancaires) ou manipuler les messages échangés. Par ailleurs, les password attacks, telles que les attaques par force brute, ont été

expliquées. Dans ce type d'attaque, un pirate tente toutes les combinaisons possibles pour deviner un mot de passe, une méthode particulièrement efficace contre les mots de passe courts ou simples.

Un cas pratique a été proposé pour aider les participant•e•s à se prémunir contre le phishing. Les recommandations incluaient notamment de survoler un lien avec le curseur sans cliquer, afin de vérifier l'adresse URL, et, en cas de doute, de confirmer la légitimité du lien avant de cliquer.

Enfin, la session a abordé les bonnes pratiques pour protéger ses données en ligne. Parmi les conseils donnés : utiliser des mots de passe complexes et uniques, activer l'authentification à deux facteurs, renouveler régulièrement ses mots de passe, et recourir à un gestionnaire de mots de passe pour les stocker en toute sécurité.

Cette session a permis de sensibiliser les participant•e•s à la nécessité d'adopter des pratiques sécurisées pour réduire les risques liés aux cyberattaques et mieux protéger leurs données.



Cérémonie d'ouverture

La cérémonie d'ouverture s'est déroulée de 10h20 à 10h55 et a réuni plusieurs intervenant•e•s, chacun•e apportant une contribution significative au thème du forum.

Voici un résumé des messages délivrés :

Message de Madame Anja Gengo, Secrétariat des Nations Unies pour la Gouvernance de l'Internet



Madame Gengo a ouvert son discours en saluant les participant•e•s et en soulignant l'importance de l'innovation et de la connectivité pour le développement. Elle a insisté sur la nécessité de renforcer les efforts pour promouvoir l'innovation, tout en rappelant que la connectivité constitue une pierre angulaire du progrès. Elle a conclu en invitant l'auditoire à participer activement au prochain Forum des Nations Unies sur la Gouvernance de l'Internet (UN IGF 2024) qui se tiendra à Riyad.

Message d'Amrita Choudhury, Présidente de l'IGFSA

Madame Choudhury a exprimé sa gratitude envers ISOC Togo pour son invitation et a mis en avant l'importance d'inclure toutes les parties prenantes dans le dialogue sur l'Internet. Elle a encouragé les participant•e•s à visiter les plateformes de l'IGFSA pour découvrir leurs initiatives. En insistant sur la portée nationale de ce forum, elle a souligné l'importance de valoriser les voix de chacun•e, y compris les langues africaines, dans le cadre des discussions sur la gouvernance de l'Internet.

Message de Francis Andrianarison, Représentant de la Résidente Permanente du PNUD

Monsieur Andrianarison a transmis les salutations de la Résidente Permanente du PNUD au Togo et a exprimé sa satisfaction de collaborer avec ISOC Togo pour cet événement. Il a mis en lumière les projets soutenus par le PNUD en matière d'IA, citant notamment une initiative en Côte d'Ivoire où l'utilisation combinée de l'IA et de drones a permis de réduire la déforestation. Il a également souligné les défis liés à l'IA, notamment l'impact potentiel sur l'emploi, tout en rappelant son rôle crucial pour favoriser l'innovation. Il a conclu en affirmant que ce forum constitue un cadre stratégique pour explorer l'avenir de l'Internet.

Message d'Emmanuel Elogo Agbenonwossi, Président de l'Internet Society Togo



Keynote du Pr. AYEWOUDAN Akodah, agrégé des universités, sur le thème innovation de rupture et IA: avancées, opportunités et enjeux pour le Togo

Monsieur Agbenonwossi a rappelé que le Forum de la Gouvernance de l'Internet, établi au Togo depuis 2011, reste un espace clé pour le dialogue sur les enjeux futurs de l'Internet. Il a remercié les partenaires du forum et a souligné la pertinence du thème choisi, mettant en avant la rapidité de l'évolution technologique et la nécessité pour les régulations de s'adapter pour accompagner l'innovation. Le président a également présenté les projets réalisés par ISOC Togo en 2024 et les initiatives prévues pour 2025. Ces dernières incluent trois études stratégiques :

- Étude sur l'usage de l'Internet, y compris l'inclusion numérique.
- Étude sur les compétences numériques.
- Cartographie des zones non connectées pour appuyer l'implémentation de réseaux communautaires.

Enfin, il a appelé à construire un Internet résilient, accessible à toutes et à tous, répondant aux besoins actuels. En clôturant son intervention, Monsieur Agbenonwossi a officiellement déclaré l'ouverture du programme.

Cette cérémonie a marqué le début d'un événement riche en discussions et perspectives pour l'avenir de l'Internet au Togo et en Afrique de l'Ouest.

Le professeur Ayewouadan a introduit le sujet en soulignant que parler d'intelligence artificielle (IA) revient à aborder une thématique qui touche directement notre quotidien. Il a défini l'IA comme une technologie visant à simuler les capacités cognitives humaines, nous projetant ainsi vers un nouvel horizon grâce à cette innovation. Il a expliqué que l'IA permet aux ordinateurs de visualiser, comprendre, analyser, et même raisonner de manière comparable aux humains, voire au-delà, ce qui en fait un domaine intrinsèquement multidisciplinaire.

Pour illustrer l'impact des innovations de rupture, il a cité des exemples marquants tels que l'apparition d'Internet, les smartphones, ou encore les voitures électriques, qui ont transformé les modes de consommation.

Toutefois, l'essor de l'IA soulève des enjeux fondamentaux, notamment en matière de responsabilité civile, de transparence, d'éthique, de protection des données personnelles et d'impact sur l'emploi. Selon lui, l'avenir de l'IA demeure incertain, oscillant entre des scénarios utopiques, où elle pourrait accomplir des tâches infinies, et dystopiques, reflétant parfois les biais cognitifs humains.

Malgré ces incertitudes, le professeur a insisté sur les opportunités significatives que l'IA offre, en particulier dans des secteurs tels que l'agriculture, la santé, l'énergie, le transport, l'éducation, l'inclusion financière, l'assurance, la sécurisation des

paiements, le développement urbain, l'accès à l'eau potable et l'éclairage public. Il a conclu en affirmant que l'IA constitue une opportunité exceptionnelle, mais qu'elle s'accompagne de défis importants. Pour relever ces défis, des choix stratégiques majeurs devront être faits afin d'en maximiser les bénéfices tout en minimisant les risques.



Panel 1 - Les technologies émergentes : discuter des implications de l'IA et du Machine Learning sur la gouvernance de l'Internet au Togo

Mademoiselle Jessica ACOHIN THON, modératrice de la session a vu la participation des panelistes dont Madame Emefa KPEGBA, Monsieur Eric TIDIYE, tous deux représentants de la GIZ/ProDigiT et Monsieur Hubert AKABA de Teolis SA. La session a débuté par une discussion approfondie sur les technologies émergentes, en particulier l'intelligence artificielle (IA) et le Machine Learning, ainsi que leur impact potentiel sur la gouvernance d'Internet au Togo.

Un des intervenants a souligné que le Machine Learning vise à reproduire des comportements humains, ce qui peut faciliter l'automatisation de certaines tâches, améliorer la productivité et renforcer la compétitivité, notamment dans le domaine économique.

Il a été expliqué que l'IA pourrait jouer un rôle essentiel dans la gestion et la surveillance des contenus en ligne, en filtrant les contenus inappropriés et en aidant les utilisateurs novices à naviguer dans le monde numérique. Une application prometteuse de l'IA au Togo concerne l'amélioration de la stabilité des réseaux de fibres optiques. Dans ce contexte, l'ATD (Agence Togo Digital) a lancé un concours sur l'IA visant à prédire et à favoriser l'adoption de la fibre optique au Togo, en tenant compte des données démographiques, géographiques et socio-économiques, afin de permettre aux acteurs privés et publics d'anticiper les projets d'infrastructure. En matière de sécurité, l'IA peut contribuer à détecter et prévenir les comportements anormaux dans le cyberspace, aidant ainsi à anticiper les menaces cybernétiques. La sensibilisation et l'éducation sont des éléments cruciaux pour garantir une utilisation éthique de l'IA. Il a été souligné que la gouvernance de l'Internet, en relation avec l'IA, nécessite des cadres clairs et une collaboration entre le secteur privé et le secteur public pour établir des règles justes et partagées. Un autre point majeur discuté a été l'importance de développer des solutions locales en Afrique. Actuellement, des entreprises telles que Facebook et Microsoft dominent le paysage algorithmique mondial, mais il est impératif que les pays africains, y compris le Togo, investissent dans la création de leurs propres algorithmes pour garantir une indépendance numérique durable.

Concernant l'inclusion, il a été noté que la collecte et l'utilisation des données doivent intégrer diverses disciplines et approches afin

de réduire les inégalités sociales. Le développement technologique doit être inclusif, en veillant à ce que les avancées bénéficient à l'ensemble de la société tout en respectant les normes éthiques. Une éducation numérique est essentielle pour promouvoir une utilisation positive du numérique et favoriser le développement dans plusieurs domaines.



Principaux points soulevés :

- L'importance de l'utilisation de l'intelligence artificielle.
- Les avantages de l'IA dans le secteur numérique.
- Les opportunités offertes par l'IA au Togo, notamment pour sécuriser les systèmes d'apprentissage en ligne.
- Les défis éthiques liés à l'IA et les risques associés.
- La nécessité d'un partenariat entre le secteur privé et le secteur public pour établir des cadres réglementaires autour de l'IA.
- L'importance d'une bonne gouvernance des données.
- La transparence des algorithmes pour garantir équité et sécurité.
- Le biais algorithmique.
- L'inclusion sociale dans le déploiement de l'IA.

Actions recommandées :

- L'ATD (Agence Togo Digital) devrait se positionner comme un acteur clé dans la mise en œuvre de projets liés à l'IA.
- Encourager et soutenir les start-ups technologiques pour des innovations numériques.

- Intégrer le génie mécanique et d'autres disciplines techniques dans les stratégies nationales relatives à l'IA, afin d'en faire un domaine pluridisciplinaire.

- Définir un cadre réglementaire de gouvernance participative entre le secteur privé et le public pour établir les règles régissant l'IA.

- Créer des algorithmes adaptés à l'Afrique pour éviter les biais algorithmiques.

- Invitation à participer à l'élaboration de la stratégie nationale d'intelligence artificielle au Togo

Panel 2 : l'inclusion numérique et l'accès équitable

Modéré par Monsieur Primus GUENOU, ce panel a connu la participation de Monsieur Éric TIDIYE, Madame Emefa KPEGBA, de la GIZ/ProDigiT et Monsieur Komlan N. GLAKPE, ancien Président d'ISOC Togo, Expert en Gouvernance de l'Internet et Responsable de l'Innovation et Technologies pour le Développement de l'UNICEF TOGO

Les intervenants ont partagé leurs perspectives sur les défis et les opportunités liés à l'égalité d'accès au numérique au Togo. Le modérateur a introduit l'inclusion numérique comme l'ensemble des actions visant à lever les obstacles liés à l'accès au numérique et à transmettre les compétences nécessaires pour une utilisation optimale des outils numériques, et a souligné que l'inclusion numérique doit couvrir plusieurs aspects : l'accès aux équipements, à une connexion fiable, et aux compétences indispensables. Madame Emefa KPEGBA a comparé le numérique à une «denrée» qui ne doit pas devenir rare.

Elle a souligné que l'État doit garantir à chaque citoyen un accès à Internet à coût abordable, tout en veillant à la qualité de cette connexion. Selon elle, l'inclusion numérique implique non seulement l'accès, mais aussi la disponibilité de périphériques adéquats. Elle a plaidé pour une réduction des taxes sur les équipements numériques afin de les rendre plus accessibles, et a insisté sur la nécessité de revoir les curriculums scolaires pour renforcer les compétences numériques des jeunes. Monsieur GLAKPE a questionné l'inclusion réelle de tous les citoyens, en soulignant que



l'accès à Internet est à la fois un intérêt personnel et collectif. Il a reconnu les progrès du Togo, notamment avec l'extension de la fibre optique de Lomé à Dapaong et la couverture 3G/4G, tout en notant que certaines zones blanches persistent. Il a évoqué les efforts de l'UIT pour garantir un accès universel, et souligné l'importance du travail de l'ARCEP dans la régulation des inégalités d'accès et de qualité. Monsieur TIDIYE a salué les efforts conjoints du gouvernement et du secteur privé pour améliorer l'inclusion numérique, tout en rappelant que l'accès à une connexion de qualité nécessite aussi un approvisionnement stable en énergie, notamment solaire, dans les zones rurales. Il a insisté sur l'importance d'offrir une bonne qualité de connexion, en plus de l'accessibilité. Pour conclure, Monsieur GLAKPE a réitéré les progrès du Togo dans l'expansion de l'accès à Internet dans les lycées, mais a rappelé que l'inclusion numérique doit aussi garantir une qualité de service équitable pour tous les citoyens.

En résumé, le panel a mis en lumière l'importance d'une inclusion numérique complète, qui englobe à la fois l'accès, la qualité, les infrastructures et les compétences nécessaires pour garantir une véritable équité numérique au Togo.



Principaux points soulevés:

- Accessibilité à l'Internet à coût abordable et qualité de l'accès à Internet
- Compétences numériques et couverture Internet
- Rôle de l'ARCEP, qualité de la connexion et services
- Énergie et inclusion numérique : accès et compétences
- Formation de toutes les couches de la société aux métiers du numérique

Actions recommandées :

- Que l'état mette en ligne des ressources d'utilité nationale pour certaines plateformes (santé, hygiène)
- Les handicaps, prendre en compte l'accessibilité : tenir compte des personnes qui ont un handicap visuel, auditif, mobile. Que ce genre de cours soit donné aux programmeurs dans nos écoles. Les plateformes de services publics intègrent l'accessibilité pour que certaines couches de la population ne se sentent pas exclues. Répondre aux normes d'accessibilité
- Les langues constituant critère d'exclusion, traduire les contenus en langues locales et les intégrer aux différentes plateformes (publiques comme privées).
- Que l'Etat subventionne les importations d'outils numériques pour faciliter l'accès de toutes les couches aux outils adéquats
- Rendre disponible les données des services essentielles en lignes

Panel 3: la régulation des contenus en ligne: Examiner les défis liés à la modération des contenus et la désinformation

Mr Eolo Emmanuel AGBENONWOSSI, le modérateur, s'est présenté et a fait une présentation sommaire du sujet. Par la suite, il a présenté les panélistes qui sont entre autre Mr Sylvestre BENI, membre de l'OTM, Mr Germain POULI du CONAPP, Mr Olivier ADJA d'afreepress, Mr Assou AFANGLO de Tech en Afrique et Mr Guillaume DJONDO, Commissaire chargé à l'organisation du Togo Digital Awards.

Donnant la parole aux panélistes, ils ont à tour de rôle abordé les problèmes auxquels ils sont confrontés, les défis à relever et les recommandations.



Ils sont tous confrontés à un problème commun, à cause d'Internet et de l'IA tout le monde est devenu journaliste au point où on arrive plus à distinguer le journaliste praticien du non-praticien. À l'unanimité, les panélistes ont reconnu que les fakes News sont punis sévèrement par le code pénal togolais donc le contenu d'une information dans une presse écrite ou sur les ondes doit respecter la loi en vigueur dans le pays. Ainsi, une information doit être diffusée de manière professionnelle car le métier de journaliste est garanti et protégée par le code de la presse au Togo.

Ensuite Mr Guillaume DJONDO prenant la parole a reconnu que le métier d'influenceur n'a pas de base légale au Togo puisque la loi ne reconnaît pas ce qu'est un influenceur au Togo. Le défi à relever est que la presse écrite doit se réadapter aux nouvelles exigences du monde afin de pouvoir surmonter la concurrence qu'imposent actuellement les nouvelles technologies surtout avec l'avènement des réseaux sociaux.

Principaux points soulevés :

- La publication des contenus sur les réseaux et dans la presse écrite doit être exempte de toute reproche
- Le cadre légal : les fakes news sont sévèrement punis

Actions recommandées:

- Former les relayeurs d'information et les rédacteurs de contenus afin de savoir quoi diffusé
- Faire du monitoring et sensibiliser citoyens

Panel 4: la protection des données personnelles: Promouvoir la mise en œuvre d'un cadre de protection des données au Togo.

Ce panel a été Modéré par Mr Seyram ADIAKPO avec pour Panélistes: Mr Yawo Sitsope GAMO de l'ANID, Mme Patience ADJIVON et Mr Boris AMEGANVI de Lome Business School, et Mme Innocente GBEKEVI d'ATOS Meda Togo.

Mr Seyram ADJAKPO, après s'être présenté a souhaité la bienvenue aux panélistes avant d'annoncer l'ouverture de la session. Il a donc fait un petit rappel sur les défis, les pratiques, les stratégies et les prochaines étapes pour renforcer la protection des données au Togo.

Il a ensuite évoqué la première question qui porte sur le cadre juridique de la protection des données personnelles au Togo. Sur cette question, Seyram a apporté des éléments de réponses en évoquant la loi de 2019 portant sur la protection des données qui a aidé à



poser les bases fondamentales d'un cadre de protection de la collecte, l'analyse et le traitement des données à caractères personnelles. Il a continué en répondant à la nouvelle question du modérateur qui est de savoir si la loi togolaise sur la protection des données personnelle est innovante en donnant l'exemple du Bénin qui a mis sur un data officer et que dans ce dynamisme de protection des données, les Etats peuvent s'inspirer les uns des autres afin d'éviter de réinventer la roue. Par la suite, les discussions ont porté sur les standards de la protection des données avec l'intervention de Madame GBEKEVI qui a donné l'exemple du California Act qui régit la protection des données et Mr GAMO rebondit en évoquant le fait de repenser les stratégies de protections de données sur le plan africain. Mr Boris AMEGANVI est revenu sur la définition de données personnelles avant de laisser la parole à Mme Patience ADJIVON qui a évoqué les défis de la non-disponibilité d'un cadre de protection des données au Togo.

Le modérateur aussi rapeller la mise en place du consentement en matière de collecte des données et de la e-réputation au Togo.

La session a pris fin sur la discussion portant sur le cadre de développement de l'intelligence artificielle et de la collecte des données au Togo où Mr GAMO a attiré l'attention des uns et des autres sur la vigilance et a souligné l'importance de la mise en place d'un encadrement et d'une stratégie de données dans les entreprises.

Principaux points soulevés :

- La protection des données personnelles des togolais(es): définition de données, cadre, défis et stratégies
- Les différents types de données
- La responsabilité du citoyen

- Mesure de sécurité des données
- Intégration des cours de programmation informatique depuis le primaire

Actions recommandées :

- Sensibilisation et formation sur la protection des données
- Sensibiliser sur la notion d'engagement, responsabilité et éveillez les consciences sur les risques d'utilisation des données.
- Informer l'audience avant de collecter leurs données



Conclusion

Le Forum de la Gouvernance de l'Internet (IGF) 2024, tenu à la Maison des Jeunes d'Amadaho-mé à Lomé, a permis de rassembler diverses parties prenantes autour d'un thème d'actualité : «Innovation de rupture et IA : Avancées, Opportunités et Enjeux pour le Togo». Cet événement, organisé par le Chapitre Togolais de l'Internet Society, a été une plateforme inclusive et collaborative pour aborder les défis et opportunités liés à la transformation numérique et à la gouvernance de l'Internet, avec une attention particulière sur l'intelligence artificielle (IA). Les différents panels et ateliers ont mis en lumière des enjeux cruciaux tels que la cybersécurité, la régulation des contenus en ligne, l'inclusion numérique, et la protection des données personnelles. Ces discussions ont permis de souligner l'importance de bâtir un cadre légal, éthique et stratégique adapté aux réalités numériques du Togo. En outre, des recommandations concrètes ont été formulées pour relever les défis identifiés, notamment en matière d'accès équitable au numérique, de régulation des algorithmes, de sensibilisation à la protection des données et de formation des citoyens aux compétences numériques. Parmi les moments marquants, les intervenant•e•s ont unanimement reconnu le rôle central de l'IA comme levier de développement dans des secteurs stratégiques tels que l'agriculture, la santé, l'énergie, le transport, et l'éducation.

Cependant, ils ont également insisté sur la nécessité de mettre en place des politiques publiques inclusives et adaptées pour encadrer son utilisation de manière éthique et durable.

La participation hybride, réunissant 86 personnes en présentiel et plus de 1 000 en ligne, a démontré l'engouement autour de ces sujets et l'importance croissante de la gouvernance de l'Internet au Togo.

Ce forum a également offert un cadre d'échange enrichissant, favorisant une meilleure compréhension des technologies émergentes et renforçant la collaboration entre les parties prenantes.

En conclusion, l'IGF 2024 a constitué un jalon important pour le développement numérique du Togo, en mettant en lumière les enjeux et les opportunités des innovations de rupture. Il appartient désormais aux acteurs publics, privés et à la société civile de capitaliser sur les recommandations issues du forum pour construire un écosystème numérique inclusif, résilient et orienté vers l'avenir.

Perspectives

Les prochaines étapes incluront :

- La mise en œuvre des recommandations clés, notamment sur la régulation de l'IA et la protection des données ;
- L'accompagnement des initiatives locales pour développer des solutions numériques adaptées aux besoins du Togo ;
- Une préparation active pour les discussions et actions à entreprendre lors du Forum des Nations Unies sur la Gouvernance de l'Internet 2024 à Riyad.
- Ce forum marque une avancée significative dans la réflexion collective autour d'un Internet au service du développement et de l'inclusion pour tous les Togolais•e•s.

Quelques images du Forum 2024

